



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Mai-2015-Action-de-SDN-Bugey>

Réseau Sortir du nucléaire > Le Réseau
en action > Echos des luttes antinucléaires > **Mai 2015 : Action de SDN Bugey**

28 mai 2015

Mai 2015 : Action de SDN Bugey



Action à Meximieux

Retours presse :

Protection de la population : les antinucléaires en veulent plus

Nucléaire. Jeudi matin à l'entrée de Meximieux, en face de la gendarmerie, des militants antinucléaires ont mis en place une pancarte.

Cette action se voulait « symbolique », explique d'emblée Jean-Pierre Collet, membre de l'association Sortir du nucléaire Bugey (SDN Bugey).

Il était environ 10 h 45, jeudi matin, lorsqu'une petite dizaine de militants a installé une pancarte sous le panneau annonçant l'entrée dans la commune de Meximieux. Sur cette pancarte était écrit « zone d'évacuation en cas

d'accident nucléaire majeur ».

Avertir la population de Meximieux

L'objet de la manifestation ? Avertir la population de Meximieux et ses élus que celle-ci ne se trouve pas dans la zone d'action des Plans particuliers d'intervention (PPI) qui est située dans un rayon de 10 km autour de la centrale nucléaire du Bugey.

« En cas d'accident, les habitants de Meximieux (ville située à moins de 15 km de la centrale) ne seraient-ils pas impactés par la pollution radioactive ? La commune est-elle derrière un rideau étanche et invisible ne laissant pas passer les radionucléides ? », interroge Jean-Pierre Collet.

Face à ces risques, l'association propose d'étendre à « un minimum de 50 km la zone d'action du PPI ». « De nombreuses communes du bassin de la centrale seraient donc concernées par le PPI, ainsi que la région lyonnaise », rajoute Jean-Pierre Collet.

Pour les militants aucun doute, si la zone d'action du PPI n'est pas plus grande c'est à cause de la « complexité énorme de cette éventualité ».

Interrogé à ce propos, le maire



« Les antinucléaires, devant leur affiche fraîchement posée. Photo Gauthier Touilloux »

de Meximieux, Christian Bussy a déclaré : « La zone PPI est définie par l'État. Je fais confiance aux gens qui traitent ce sujet. Il ne faut pas non plus oublier qu'une partie de la population locale vit en partie grâce à la centrale nucléaire ».

De son côté la préfecture a affirmé qu'« en cas d'incident majeur, les mesures mises en places dans le PPI seraient étendues bien au-delà de 10 km », rajoutant qu'« après Fukushima un plan national de réponse à un accident nucléai-

re ou radiologique majeur est en cours de déclinaison au plan zonal. Ce plan prend en compte la protection des populations, des biens et de l'environnement bien au-delà du périmètre des 10 km. » ■

Gauthier Touilloux

Le PPI, qu'est-ce que c'est ?

Le Plan particulier d'intervention (PPI) est une réglementation nationale, relative à la protection des populations, des biens et de l'environnement, censé être la première réponse à un accident radiologique. Le périmètre actuel d'application des PPI est de 10 km autour de chacune des 19 centrales nucléaires en France. Ce plan prévoit des modalités d'alerte, d'information, de mise à l'abri, d'évacuation et de prise de comprimés d'iode pour la population ; comprimés d'iode détenus à domicile par les habitants du périmètre.

(Source : Préfecture de l'Ain)

LES RÉACTIONS



Gauthier Touilloux

« D'accord avec les manifestants »

Pierre Chaussumier
« C'est vrai que la SDN n'a pas tort, on pourrait faire partie du PPI, 5 km ne change pas grand-chose... De

plus je remarque qu'il n'y a pas de prévention menée auprès des habitants, et par exemple on ne nous a jamais fourni de pastilles d'iode. »

« On relativise »

Catherine Dubois
« Je ne connais pas très bien la réglementation mais si jamais elle est étendue à 15 km, pourquoi pas à 30 ? J'ai visité la centrale

plus jeune, je n'ai pas eu l'impression que c'est très sécurisé et on relativise : on a plus de chances de mourir d'un accident de la route. »

« Ce serait peut-être bien d'étendre le PPI »

Gabriel Hiraut
« Je fais confiance aux responsables mais ce serait peut-être bien d'étendre le PPI. Après je ne

pense pas que beaucoup de personnes de la commune de Meximieux pensent aux dangers. Si Saint-Vulbas est dans la zone, pourquoi pas Meximieux ? »



Gauthier Touilloux

Sortir du nucléaire

Une nouvelle forme d'action

La semaine dernière, les membres de l'association Sortir du nucléaire organisaient une action visant à informer la population à l'entrée de la ville de Meximieux.

Les militants de l'association Sortir du Nucléaire Bugey s'étaient donné rendez-vous jeudi 21 mai à 11 heures à l'entrée d'agglomération de Meximieux afin d'apposer un nouveau panneau. Le but ? Signaler aux passants - piétons ou automobilistes - qu'ils entrent dans une "zone d'évacuation en cas d'accident nucléaire majeur". Vêtus de tenues blanches pour la plupart d'entre eux, ils tenaient ainsi à alerter. Quelques voitures ont ralenti pour lire l'écriteau, un passant s'est bien arrêté pour un échange musclé, expliquant qu'il était "pro-nucléaire". Jean-Pierre Collet, organisateur de cette action, explique qu'il souhaite aussi sensibiliser les élus et leur demander d'apposer ce type de panneaux à l'entrée de ville. Pas sûr qu'ils trouvent un écho favorable, ils n'ont pas prévenu la mairie de Meximieux de leur action.

Toutefois, les militants ne comptent pas s'arrêter là : "Je pense que nous reconduirons ce type d'actions dans d'autres communes."

Celles-ci viennent s'ajouter à d'autres manifestations régulières sur le secteur : l'apposition de banderoles sur les ronds-points, la vigie ICEDA, une présence possible lors d'un prochain conseil municipal à Meximieux. Sortir du Nucléaire Bugey, présidé par Madeleine Léculier, de Bégigneux, a également

sensibilisé les entreprises du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain au risque nucléaire et à l'impossibilité de s'assurer contre ses conséquences. L'action se poursuit donc, sous des formes diverses et variées, notamment au sein des instances locales. SDN Bugey demande toujours la fermeture de la centrale de Saint Vulbas et constate que le nombre d'événements classés 1 sur l'échelle des événements nucléaires est passé de 12 en 2013 à 28 en 2014. ■ C.B.

